



DAILY OUTLOOK

CEMAC / INTERNATIONAL



03/12/2024



ÉPARGNER DEVIENT SI SIMPLE VOTRE PLACEMENT EN UN CLIC !

chez **EMERALD SECURITIES SERVICES ASSET MANAGEMENT**, votre épargne, à votre rythme.
Par **OM** ou **MOMO**, faites vos dépôts et nous nous faisons le reste.



N'hésitez pas à nous contacter :
+237 6 95 89 94 65
+237 6 95 89 94 67
www.emeraldsecuritieservices.com



IMPÔTS : LES CONTRIBUABLES NON PROFESSIONNELS ONT JUSQU'AU 9 DÉCEMBRE 2024 POUR DÉCLARER LEURS REVENUS AU FISC



« Dans un communiqué publié le 2 décembre 2024, le Ministre des Finances, Louis Paul Motaze (photo), a annoncé que les contribuables non professionnels n'ayant pas encore déclaré et payé leur impôt sur le revenu des personnes physiques peuvent profiter de la journée du 2 décembre ainsi que du délai de relance amiable, prévu par l'article L.3 du Code général des impôts, qui court du 3 au 9 décembre 2024. Ce délai supplémentaire a été accordé pour permettre aux contribuables de régulariser leur situation fiscale, sans pénalité de retard, en raison des perturbations récentes sur la plateforme de télédéclaration. Le Ministre des Finances a expliqué que la plateforme en ligne de déclaration de l'impôt sur le revenu des personnes physiques avait récemment rencontré « une surcharge exceptionnelle, due à un afflux simultané de plusieurs dizaines de milliers de connexions ». Cet « engorgement temporaire » a ainsi occasionné des difficultés d'accès pour certains contribuables, apprend-on. En réponse à ce problème, Louis Paul Motaze explique que l'administration fiscale a immédiatement renforcé les capacités techniques de la plateforme afin de mieux gérer le volume élevé de connexions. De plus, la plateforme alternative Harmony Fiscalis a été mise à disposition des usagers pour garantir un service optimal. Des équipes dédiées, tant en ligne qu'en présentiel, ont également été déployées pour accompagner les contribuables dans leurs démarches fiscales. »

Source : Investir au Cameroun

<https://www.investiraucameroun.com/finance/0312-21455-impots-les-contribuables-non-professionnels-ont-jusqu-au-9-decembre-2024-pour-declarer-leurs-revenus-au-fisc>

EXPLOITATION COMMERCIALE DE L'OKOUMÉ PAR L'UE : VERS DES RESTRICTIONS ET DES CONSÉQUENCES SOCIALES

Page 02

EDENRED : EXTENSION DU PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Page 02

CHIFFRES ET SITUATION DES MARCHES

Page 03

Performance des FCP

Page 04

Matières Premières

Page 04

Cours de Change

Page 04

DEALS DE LA SEMAINE 02/12/2024 au 06/12/2024

Page 04



EMERALD
SECURITIES SERVICES
ASSET MANAGEMENT

Immeuble Victoria - étage 2 & 3 - Rue Victoria
BONANJO, B.P. : 5 540 Douala Cameroun • info@ess-capital.com • +237 233 43 11 58
www.emeraldsecuritieservices.com

CEMAC



**EXPLOITATION COMMERCIALE
DE L'OKOUMÉ PAR L'UE :
VERS DES RESTRICTIONS ET DES
CONSÉQUENCES SOCIALES**

« L'Okoumé (*Aucoumea klaineana*), espèce de bois commerciale la plus exploitée en Afrique centrale, avec une production de grumes dans la région estimée à plus de 1,7 millions de mètres cubes par an, est en passe de subir les restrictions de l'Union Européenne (UE). C'est du moins ce qui ressort d'une note à l'intention des autorités de gestion CITES des États de l'Aire de répartition *Aucoumea klaineana*. Au regard de cette situation, le Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Économie Verte (ROSCEVAC), présidé par Nicaise Moulombi, a exprimé ses vives inquiétudes dans une correspondance envoyée aux membres du Groupe d'examen scientifique des États membres de l'Union Européenne.

Selon le ROSCEVAC, l'inscription de l'Okoumé à l'annexe II aurait des conséquences économiques et sociales désastreuses, en particulier pour des pays où la filière bois constitue un pilier majeur de l'économie.

L'espèce en question est utilisée pour les placages, le bois scié, le contreplaqué et les produits finis en bois. « Bien que les informations sur l'état de conservation de l'espèce soient rares, il est à craindre que des décennies d'exploitation sélective d'arbres de haute qualité aient pu avoir une incidence sur cette espèce », relève le texte de la Direction Générale de l'Environnement de l'UE. »

Source : Gabon Review

<https://www.gabonreview.com/exploitation-commerciale-de-lokoume-par-lue-vers-des-restrictions-et-des-consequences-sociales/>



**EDENRED :
EXTENSION DU PROGRAMME
DE RACHAT D'ACTIONS**

« En amont de sa journée investisseurs, Edenred annonce étendre son programme de rachat d'actions à un montant pouvant désormais atteindre 600 millions d'euros (et non plus 300 millions) pour les trois prochaines années, avec l'objectif d'annuler les actions rachetées.

Revendiquant le succès de la mise en oeuvre de son plan stratégique Beyond22-25, avec le dépassement des objectifs financiers à moyen-terme, le groupe de solutions de paiement affirme entrer dans l'exercice 2025 dans une position significativement plus forte.

Edenred confirme donc son objectif de croissance de l'EBITDA d'au moins 10% à données comparables en 2025, et renouvelle son ambition d'atteindre un revenu total de plus de cinq milliards d'euros en 2030. »

Source : Zone Bourse

<https://www.zonebourse.com/cours/action/EDENRED-SE-6365724/actualite/Edenred-extension-du-programme-de-rachat-d-actions-48509837/>

CEMAC



L'indice « BVMAC All Share Index » reste stable à 951,61 points par rapport à son niveau de la veille. Aucune transaction n'a été enregistrée sur les actions.

La capitalisation boursière est maintenue à 442 milliards.

Obligations	Valeur Nominale	05/12/2024	05/12/2024	+ Haut	+ Bas	Volume transigé
EOBDE 5,6% - 21/28	10 000,0	100,0	555,41	0	0	0
ALIOS 5,40% - 21/25	2 857,1	100,0	7,93	0	0	0
ALIOS 6,50% - 23/28	10 000,0	100,0	197,67	0	0	0
ALIOS 6,00% - 23/26	10 000,0	100,0	182,47	0	0	0
EOG 6,25% - 22/28	10 000,0	100,0	46,58	0	0	0
EOBDE 6% - 22/29	10 000,0	100,0	559,02	0	0	0
EOBDE 5,45% - 20/27	8 000,0	100,0	405,03	0	0	0
EOCG 6,25% - 21/26	6 666,7	95,0	294,52	0	0	0
ECMR 6,25% - 22/29	10 000,0	98,0	328,77	0	0	0
EOTD 6,5% - 22/27	7 500,0	100,0	454,2	0	0	0
ECMR 5,8% - 23/26	10 000,0	100,0	262,19	0	0	0
ECMR 6% - 23/27	10 000,0	100,0	271,23	0	0	0
ECMR 6,75% - 23/29	10 000,0	100,0	305,14	0	0	0
ECMR 7,25% - 23/31	10 000,0	99,0	327,74	0	0	0
EOG 6% - 21/26	5 000,0	99,5	151,23	0	0	0
BDEAC 6,20% 24/31	10 000,0	100,0	438,25	0	0	0
BDEAC 5,95% 24/29	10 000,0	100,0	420,58	0	0	0
BDEAC 4,70% 24/27	10 000,0	100,0	332,22	0	0	0

Actions	02/12/2024	+ Haut	+ Bas	Volume transigé
SOCAPALM	45 955	0	0	0
SEMC	47 000	0	0	0
SAFACAM	26 500	0	0	0
SGC-RE	21 000	0	0	0
BANGE	207 300	0	0	0
LA RÉGIONALE	42 500	0	0	0



Performance des FCP

Fonds	VL 26/11/2024	Perf Hebdo	Perf création
FCP CONFORT	11 533	0,12%	15,33%
FCP TRESO PRIVILEGE	11 392	0,10%	13,92%
FCP PROMO PME	11 250	0,10%	12,50%

Matières Premières

Matières premières	Cours au 03/12/2024	Plus Haut	Plus Bas	Var Journalière
ENERGIE				
Pétrole Brent	72,38	72,38	71,68	0,63%
Gaz Naturel	3,21	3,28	3,15	0,03%
PRODUITS AGRICOLES				
Coton	0,72	0,74	0,73	-1,25%
Cacao	9197,00	8 964,00	8 964,00	-0,25%
Café	2,99	3,18	2,98	-6,98%
Sucre	0,21	0,21	0,21	-0,05%
METAUX				
OR	2 642,50	2 649,82	2 634,58	-0,30%
ARGENT	30,9	31	30,47	0,88%

Source : Boursorama 03/12/2024

Cours de Change

Paire de devises	Cours au 03/12/2024		Journée précédente	
	Achat	Vente	Achat	Vente
EUR/XAF	655,957	655,957	0,00%	0,00%
USD/XAF	621,7024	622,4564	0,75%	-0,07%
JPY/XAF	4,1298	4,1719	0,34%	0,34%
CNY/XAF	85,3686	86,2413	0,14%	0,15%
CAD/XAF	442,46	446,9523	0,42%	0,42%
GBP/XAF	787,7532	788,6464	0,31%	-0,58%

Source : BEAC, du 03/12/2024

DEALS DE LA SEMAINE 02/12/2024 au 06/12/2024

EMETTEURS	INSTRUMENTS	CODE D'EMISSION	TYPE D'OPERATIONS	MONTANTS (En CFA)	DATES D'ANNONCE	DATES DE VALEUR
GABON	BTA-26 Semaines	GA1200002317	EMISSION PAR ADJUDICATION	9 500 000 000	04/12/2024	06/12/2024
CAMEROUN	BTA-26 Semaines	CM1200001855	EMISSION PAR ADJUDICATION	20 000 000 000	02/12/2024	04/12/2024
GABON	OTA 3 ans	GA2J00000341	EMISSION PAR ADJUDICATION	12 500 à 150 000 000	04/12/2024	06/12/2024